

Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

	Prescription	Arrêt	Publication	Approbation
Elaboration PLU	10 juillet 2014	15 décembre 2025	5 mai 2026	15 septembre 2026

approbation

7.2 Plan des Servitudes
d'Utilité Publique (SUP)
éch 1 : 8000°

l'agence|actions|territoires
33 rue des Avant-Morts - 34 080 Montpellier
tél : 04 48 78 20 90 - agence-at@agence-at.com



DETAIL : Servitude AC2 Site de la BARBACANE
Echelle : 1/1 000°

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE :

- A5 SERVITUDE CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT
- AC1 SERVITUDE MONUMENTS HISTORIQUES
- AC2 SERVITUDE SITES ET MONUMENTS NATURELS
- EL9 SERVITUDE DE PASSAGE DES PIÉTONS EN BORDURE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME
- EL11 SERVITUDE INTERDICTIONS D'ACCÈS GREVANT LES PROPRIÉTÉS LIMITOPHES DES AUTOROUTES
- I1 SERVITUDE DE MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ
- I3 SERVITUDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ (canalisation existante et projet de renouvellement)
- I6 SERVITUDE RELATIVE AUX CARRIÈRES
- INT1 SERVITUDE RELATIVE AU VOISINAGE DES CIMETIÈRES
- JS1 SERVITUDE DE PROTECTION DES INSTALLATIONS SPORTIVES
- PM1_ PPRL
- RL1
- RL2
- RL3
- RL4
- RLh
- PT3 SERVITUDE ATTACHÉE AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
- T1 SERVITUDE RELATIVE AUX RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER
- T7 SERVITUDE À L'EXTÉRIEUR DES ZONES DE DÉGAGEMENT (toute la commune)